III. SECTION INDEMNITES

A. REGIME GENERAL

1. Régime général - Incapacité primaire

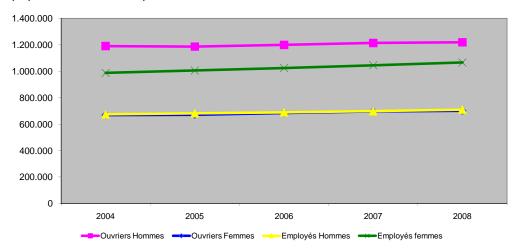
a. Population assurée

Tableau 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

		2004	2005	2006	2007	2008
Ouvriers	Hommes	1.191.084	1.186.827	1.199.641	1.214.210	1.219.555
	Femmes	668.698	670.750	683.827	695.820	701.207
	Total	1.859.782	1.857.577	1.883.468	1.910.030	1.920.762
Employés	Hommes	674.006	681.946	689.493	698.492	709.852
	Femmes	987.771	1.005.834	1.025.020	1.045.631	1.066.647
	Total	1.661.777	1.687.780	1.714.513	1.744.123	1.776.499
Total	Hommes	1.865.090	1.868.773	1.889.134	1.912.702	1.929.407
	Femmes	1.656.469	1.676.584	1.708.847	1.741.451	1.767.854
	Total	3.521.559	3.545.357	3.597.981	3.654.153	3.697.261
Evolution par rapport à l'a	année précédente		0,68%	1,48%	1,56%	1,18%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des titulaires indemnisables primaires se compose de la population des titulaires assurés en cas d'incapacité de travail. Les titulaires assurés sont les travailleurs salariés du secteur privé et les chômeurs. Les titulaires déjà reconnus en invalidité ne sont plus repris dans cet effectif.

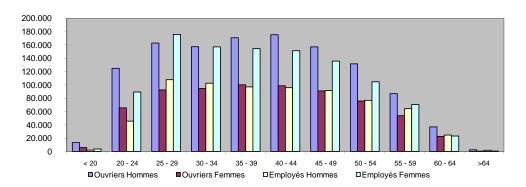
Le tableau 1 et le graphique 1 montrent l'évolution de l'effectif des titulaires indemnisables primaires par état social et sexe. Entre 2004 et 2008, la population assurée augmente de 4,99%. Examinée par sexe, l'augmentation est de 6,72% chez les femmes et de 3,45% chez les hommes. Le taux de croissance est approximativement deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette tendance peut notamment elevations par divers par devers factours factours factours factours factours factours par diverse de consideration de l'effectif des titulaires indemnisables primaires par état social et sexe. Entre 2004 et 2008, la population assurée augmente de 4,99%. Examinée par sexe, l'augmentation est de 6,72% chez les femmes et de 3,45% chez les hommes. Le taux de croissance est approximativement deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette tendance peut notamment elevation par de consideration de consideration

- s'expliquer par divers facteurs tels que le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail.
- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Au plus un titulaire indemnisable est âgé, au plus il a de chance d'entrer en incapacité de travail.
- le vieillissement de le population.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2008

	Ouvriers	Ouvriers	Employés	Employés	
Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
< 20	13.394	6.001	1.935	3.742	25.072
20 - 24	124.761	65.415	45.484	89.385	325.045
25 - 29	162.767	92.392	107.765	175.881	538.805
30 - 34	157.440	94.584	102.541	157.008	511.573
35 - 39	170.677	100.113	97.081	154.537	522.408
40 - 44	175.340	98.714	95.820	151.210	521.084
45 - 49	157.184	91.099	91.558	135.594	475.435
50 - 54	131.611	75.825	76.908	104.665	389.009
55 - 59	86.915	53.828	64.303	70.654	275.700
60 - 64	36.866	22.737	24.696	23.301	107.600
>64	2.600	499	1.761	670	5.530
Total	1.219.555	701.207	709.852	1.066.647	3.697.261

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2008



Le tableau 2 et le graphique 2 représentent les titulaires indemnisables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés selon l'état social (ouvriers ou employés) ainsi que selon le sexe.

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 3 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

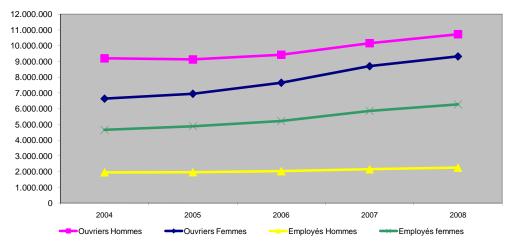
		2004	2005	2006 ours indemnisés	2007	2008
Ouvriers	Hommes	9.200.783	9.128.394	9.426.497	10.160.383	10.730.133
Cuvileis	Femmes	6.635.861	6.948.813	7.648.747	8.702.247	9.323.483
	Régul.	0.000.001	0.010.010	0	0.702.217	0.020.100
	Total	15.836.644	16.077.207	17.075.244	18.862.630	20.053.616
Employés	Hommes	1.956.215	1.961.476	2.030.465	2.152.072	2.253.520
	Femmes	4.656.349	4.883.834	5.220.048	5.860.390	6.272.965
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	6.612.564	6.845.310	7.250.513	8.012.462	8.526.485
Total général		22.449.208	22.922.517	24.325.757	26.875.092	28.580.101
Evolution par rapport à l'année	e précédente		2,11%	6,12%	10,48%	6,34%
				Dépenses		
Ouvriers	Hommes	372.752.194	378.945.785	399.077.464	435.698.013	478.217.526
	Femmes	190.997.958	205.302.521	230.922.373	267.731.399	299.981.616
	Régul.	-17.583.678	-16.350.169	-15.263.621	-15.691.747	-16.763.921
	Total	546.166.474	567.898.138	614.736.217	687.737.665	761.435.221
Employés	Hommes	85.919.944	88.430.113	93.036.509	99.608.672	108.795.931
	Femmes	162.704.571	175.525.085	191.407.296	217.663.125	243.631.988
	Régul.	-6.753.006	-6.518.285	-6.185.950	-6.225.918	-6.206.696
	Total	241.871.509	257.436.913	278.257.855	311.045.879	346.221.223
Rectifications relatives à des e	exercices antérieurs	1.038	-58	786	-108.488	-6.248
Total général		788.039.021	825.334.993	892.994.858	998.675.055	1.107.650.196
Evolution par rapport à l'année	e précédente		4,73%	8,20%	11,83%	10,91%
				venne (sans régu		
Ouvriers	Hommes	40,51	41,51	42,34	42,88	44,57
	Femmes	28,78	29,54	30,19	30,77	32,17
	Total	35,60	36,34	36,90	37,29	38,81
Employés	Hommes	43,92	45,08	45,82	46,29	48,28
	Femmes	34,94	35,94	36,67	37,14	38,84
	Total	37,60	38,56	39,23	39,60	41,33
Total général		36,19	37,00	37,59	37,98	39,56
Evolution par rapport à l'année	e précédente		2,25%	1,59%	1,03%	4,16%

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire toujours reconnu en incapacité de travail entre dans une période d'invalidité (voir chiffres partie 3).

Le *Tableau 3* donne, pour des périodes d'incapacité primaire, les jours et les montants indemnisés entre 2004 et 2008, par état social et sexe. Sur base de ces chiffres, l'indemnité moyenne par état social et sexe a été calculée. Chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 4,16% de l'indemnité moyenne entre 2007 et 2008 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2008:

- <u>1er janvier</u> 2008:
- * Augmentation des montants "minimum travailleur non régulier
- * Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2%
- 1er mai 2008:
- * Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2%
- 1er juillet 2008:
 * Augmentation des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés
- 1er septembre 2008:
- * Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2% * Augmentation du plafond des revenus autorisés des personnes à charge qui permet à un cohabitant de bénéficier d'une indemnité pour isolé

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés aux titulaires indemnisables primaires - Evolution 2004 - 2008



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

En 2008, 37,54% du total des jours sont indemnisés à des ouvriers hommes et 32,62% à des ouvrières. Pour les employés les pourcentages sont respectivement de 7,88% pour les hommes et 21,96% pour les femmes. Sur cette période de 5 ans, la croissance la plus importante est constatée chez les ouvrières avec un taux moyen annuel de 8,93%.

c. Cas de maladie

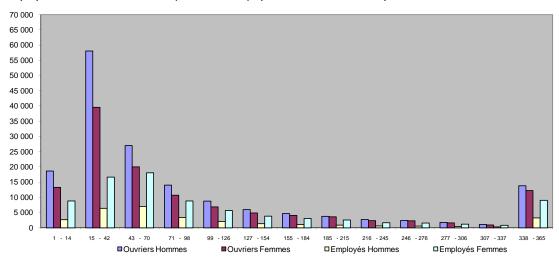
Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail Evolution 2004 - 2008

Durée en jours	2004	2005	2006	2007	2008
1 - 14 jours	38.142	42.743	40.384	44.037	43.340
15 - 42 jours	113.561	116.878	116.213	118.968	120.657
43 - 70 jours	62.754	64.451	67.219	69.932	72.042
71 - 98 jours	30.916	33.193	34.353	36.095	36.889
99 - 126 jours	19.540	20.329	21.551	22.957	23.356
127 - 154 jours	13.604	13.692	14.447	15.624	15.962
155 - 184 jours	10.756	10.801	11.420	12.385	12.894
185 - 215 jours	8.940	8.995	9.339	10.513	10.745
216 - 245 jours	6.104	5.983	6.189	6.845	7.277
246 - 276 jours	5.418	5.275	5.796	6.284	6.736
277 - 306 jours	3.975	3.691	3.856	4.365	4.964
307 - 337 jours	2.746	2.402	2.596	2.837	3.080
338 - 365 jours	29.229	28.384	30.475	34.072	38.266
Total	345.685	356.817	363.838	384.914	396.208

Source: INAMI - Service indemnités - Direction finances et statistiques

Le *Tableau 4*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de chacune des années examinées (2004 à 2008) peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de salaire garanti (quatorze jours pour les ouvriers et trente jours pour les employés) et qui ne sont donc pas indemnisés par l'assurance maladie ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période de salaire garanti, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. Les cas dont la durée est inférieure à quinze jours concernent majoritairement des travailleurs en chômage qui tombent directement à charge de l'assurance. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2008) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue



N.B. La première période ne compte que quatorze jours alors que les autres périodes comptent à peu près 28 jours.

On constate que 30,45% ont une durée d'incapacité comprise entre 15 et 42 jours et 18,18% une durée comprise entre 43 et 70 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît ensuite progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. Ces titulaires entreront donc probablement dans leur seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

Tableau 5 - Nombre de cas de maladie terminés répartis par groupe d'âge - Evolution 2004 - 2008

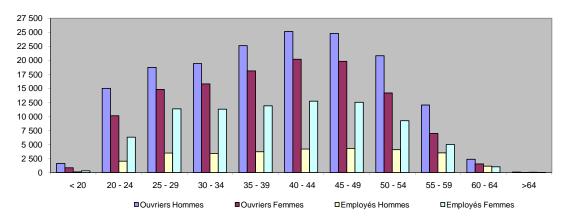
Groupe d'âge	2004	2005	2006	2007	2008
< 20	2.557	2.585	2.615	2.806	2.835
20 - 24	32.068	32.683	31.916	32.879	33.434
25 - 29	43.904	45.901	46.329	47.884	48.292
30 - 34	48.253	48.413	49.113	49.071	49.856
35 - 39	52.782	52.954	53.330	57.049	56.277
40 - 44	53.929	56.303	56.851	61.570	62.155
45 - 49	49.802	51.382	53.024	57.289	61.427
50 - 54	37.915	39.984	42.284	44.700	48.269
55 - 59	20.187	22.030	23.358	25.787	27.422
60 - 64	4.123	4.425	4.867	5.693	6.053
>64	165	157	151	186	188
Total	345.685	356.817	363.838	384.914	396.208

Source : INAMI - Serice des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 6 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2008) répartis par groupe d'âge, état social et sexe

	Ouvriers	Ouvriers	Employés	Employés	
Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
< 20	1.600	836	105	294	2.835
20 - 24	14.995	10.127	2.020	6.292	33.434
25 - 29	18.720	14.791	3.453	11.328	48.292
30 - 34	19.400	15.793	3.389	11.274	49.856
35 - 39	22.596	18.103	3.692	11.886	56.277
40 - 44	25.110	20.172	4.174	12.699	62.155
45 - 49	24.782	19.825	4.304	12.516	61.427
50 - 54	20.811	14.167	4.062	9.229	48.269
55 - 59	12.018	6.948	3.492	4.964	27.422
60 - 64	2.360	1.528	1.139	1.026	6.053
>64	83	23	57	25	188
Total	162.475	122.313	29.887	81.533	396.208

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2008) répartis par groupe d'âge



Les Tableaux 5 et 6 ainsi que le graphique 5 donnent le nombre de cas indemnisés répartis selon le groupe d'âge auquel ils

Tableau 7 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladies par 1000 titulaires Evolution 2004 - 2008

		2004	2005	2006	2007	2008
			Durée d'indem	nisation moyenn	e par cas	
Ouvriers	Hommes	59,83	57,84	60,04	60,89	63,05
	Femmes	63,32	62,64	65,16	68,31	71,34
Employés	Hommes	70,26	69,33	69,25	71,18	71,44
	Femmes	68,60	66,62	68,48	70,24	72,34
Total	Hommes	61,40	59,60	61,47	62,49	64,35
	Femmes	65,40	64,23	66,48	69,08	71,74
		Non	nbre moyen de ca	as de maladies pa	ar 1000 titulaires	
Ouvriers	Hommes	127,84	129,94	127,82	131,67	133,22
	Femmes	150,69	156,79	160,81	169,43	174,43
Employés	Hommes	40,05	40,90	40,66	42,09	42,10
	Femmes	66,47	69,14	70,73	74,36	76,44
Total	Hommes	96,11	97,45	96,01	98,95	99,70
	Femmes	100,47	104,20	106,77	112,35	115,31

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *Tableau* 7 donne d'une part, la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire et d'autre part le nombre moyen de cas de maladie pour 1000 titulaires.

Seuls les jours indemnisés en dehors de la période de salaire garanti (14 jours pour les ouvriers et 1 mois pour les employés) sont pris en compte

c'est ce qui peut expliquer les différences lorsque l'on examine les chiffres par état social.

2. Régime général - Maternité

a. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 8 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

		Jours indemnisés				
		2004	2005	2006	2007	2008
Période de repos de materi	nité					
	Ouvrières	2.531.741	2.572.969	2.582.286	2.599.608	2.670.647
	Employées	4.055.759	4.226.842	4.270.366	4.353.750	4.512.036
	Total	6.587.500	6.799.811	6.852.652	6.953.358	7.182.683
Période d'écartement du tra	avail					
	Ouvrières	566.774	552.789	577.270	548.251	542.159
	Employées	1.244.359	1.220.260	1.288.481	1.371.627	1.403.942
	Total	1.811.133	1.773.049	1.865.751	1.919.878	1.946.101
	Total à charge de					
	l'AMI (1)	1.333.815	1.286.548	1.371.804	1.511.164	1.946.101
Congé de paternité		354.744	365.195	373.764	386.759	413.069
Congé d'adoption		3.891	12.312	8.905	8.663	8.342
Total général		8.757.268	8.950.367	9.101.072	9.268.658	9.550.195
Evolution par rapport à l'anné	e précédente		2,21%	1,68%	1,84%	3,04%
Invalidité		60.808	68.910	72.432	78.073	82.960

(1) Nombre de jours indemnisés par l'AMI après déduction des jours qui ont finalement été pris en charge par le Fond des Maladies Professionnelles.

				Dépenses		
		2004	2005	2006	2007	2008
Période de repos de mater	nité					
	Ouvrières	99.263.628	103.797.100	106.849.238	109.757.230	117.517.986
	Employées	216.341.974	231.924.064	240.864.317	250.706.392	271.808.241
	Régularisations	587.685	898.976	1.283.093	1.412.689	1.542.900
	Total	316.193.287	336.620.140	348.996.649	361.876.311	390.869.127
Période d'écartement du tra	avail					
	Ouvrières	19.938.559	20.250.722	21.362.739	20.501.197	20.978.463
	Employées	53.915.852	54.687.272	58.546.126	63.412.833	67.691.649
	Régularisations	-27.904.206	-22.203.396	-22.982.302	-24.153.724	-24.337.767
	Total	45.950.204	52.734.598	56.926.564	59.760.306	64.332.345
Congé de paternité		28.058.784	29.770.559	31.115.154	32.934.836	36.319.896
Congé d'adoption		283.616	856.063	630.344	650.251	641.977
Rectifications relatives à des	exercices antérieurs	81	-7.111	-105	30	1.695
Total général		390.485.973	419.974.249	437.668.605	455.221.733	492.165.040
Evolution par rapport à l'anne	ée précédente		7,55%	4,21%	4,01%	8,12%
Invalidité	'	2.506.978	2.892.439	3.088.540	3.398.135	3.748.476
			Indemnité mov	enne (sans régu	larisations)	
		2004	2005	2006	2007	2008
Période de repos de mater	nité	2001	2000	2000	2007	2000
	Ouvrières	39,21	40,34	41,38	42,22	44,00
	Employées	53,34	54,87	56,40	57,58	60,24
	Total	47,91	49,37	50,74	51,84	54,20
Période d'écartement du tra		,	.0,0.	00,1	0.,0.	0.,20
	Ouvrières	35,18	36,63	37,01	37,39	38,69
	Employées	43,33	44,82	45,44	46,23	48,22
	Total	40,78	42,27	42,83	43,71	45,56
Congé de paternité		,	,	,	85,16	87,93
Congé d'adoption					75,06	76,96
Total général		47,71	49,30	50,47	51,57	53,92
Evolution par rapport à l'anne	ée précédente	,	3,34%	2,37%	2,17%	4,56%
Invalidité	50 p. 0000010	41,23	41,97	42,64	43,53	45,18
Course : INAMI Consider des indem	nités. Discotion finances et et	,	-11,57	12,04	10,00	-10,10

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 8 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires en repos de maternité, catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. Deux types de dépenses sont comprises dans cette dernière rubrique : d'une part l'indemnisation des quinze semaines de repos de maternité et d'autre part l'indemnisation des périodes pendant lesquelles la titulaire enceinte est écartée de son milieu de travail en raison d'une grossesse ou d'un allaitement.

lesquelles la titulaire enceinte est écartée de son milieu de travail en raison d'une grossesse ou d'un allaitement. Le tableau donne également le nombre de jours et les montants indemnisés dans le cadre du congé de paternité et du congé d'adoption en vigueur depuis le 01/07/2002.

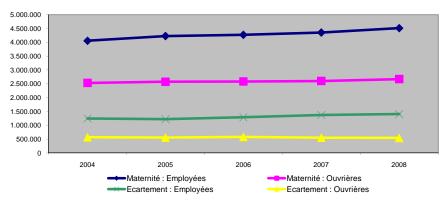
Le congé de paternité consiste en un congé de 10 jours dont les 3 premiers sont à charge de l'employeur et les 7 derniers à charge de l'assurance indemnité.

Depuis le 25 juillet 2004, le congé d'adoption donne quant à lui droit à un congé de maximum 6 semaines en cas d'adoption d'un enfant de moins de 3 ans ou de maximum 4 semaines lorsque l'enfant est âgé entre 3 et moins de 8 ans. Ces périodes sont doublées si l'enfant est handicapé. Les 3 premiers jours sont également à charge de l'employeur, le surplus étant à charge de l'assurance indemnité. La forte augmentation des montants indemnisés dans le cadre du congé d'adoption constatée entre 2004 et 2005 est notamment due au fait que le nombre de jours octroyés en cas de congé d'adoption a été augmenté à partir du 25/07/2004. L'augmentation du nombre de jours est moins importante en 2004 qu'en 2005 car cette mesure n'a été en vigueur que durant la seconde moitié de 2004. Ce nombre de jours diminue de 3.407 unités entre 2005 et 2006, de 242 unités entre 2006 et 2007 et de 321 unités entre 2007 et 2008.

La forte augmentation des dépenses (+8,12%) constatée en 2008 peut d'une part s'expliquer par les trois adaptations d'index qui sont intervenues dans le courant de 2008 et d'autre part suite à l'augmentation du nombre de cas de maternité (+2,32%).

Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Enfin, chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente.

Graphique 6 - Nombre de jours indemnisés en maternité- Evolution 2004 - 2008



b. Cas

Tableau 9 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2004 - 2008

Groupe d'âge	2004	2005	2006	2007	2008
< 20	473	457	448	434	459
20 - 24	10.866	10.543	10.381	10.210	10.618
25 - 29	29.317	30.085	30.679	31.046	31.058
30 - 34	24.899	25.517	25.894	25.891	26.715
35 - 39	8.610	9.084	9.693	9.972	10.462
40 - 44	1.361	1.514	1.570	1.692	1.773
45 - 49	39	53	53	76	77
> 49	1	0	2	3	3
Total	75.566	77.253	78.720	79.324	81.165
Evolution par rapport à l'année précé	edente	2,23%	1,90%	0,77%	2,32%

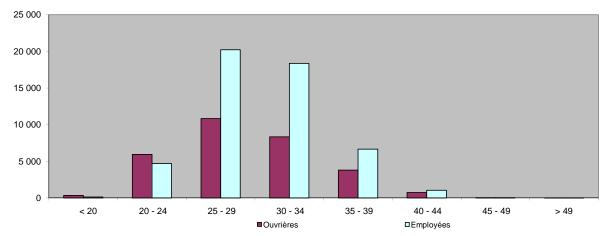
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le Tableau 9 extrait des documents statistiques, donne la répartition des cas de maternité selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

Tableau 10 - Nombre de cas de maternité terminés en 2008 répartis par groupe d'âge et état social

Groupe d'âge	Ouvrières	Employées	Total
< 20	342	117	459
20 - 24	5.940	4.678	10.618
25 - 29	10.839	20.219	31.058
30 - 34	8.346	18.369	26.715
35 - 39	3.797	6.665	10.462
40 - 44	728	1.045	1.773
45 - 49	37	40	77
> 49	2	1	3
Total	30.031	51.134	81.165

Graphique 7 - Nombre de cas de maternité terminés en 2008 répartis par groupe d'âge



Le tableau 10 et le graphique 7 montrent les cas de maternité ventilés selon l'état social et le groupe d'âge. Dans l'ensemble, les cas de maternité sont plus nombreux chez les employées à savoir 63,01 % du nombre total. Les cas de maternité se retrouvent principalement dans la tranche d'âge des 25-29 ans. Le taux de natalité (calculé sur base des titulaires indemnisables primaires de moins de 45 ans) est quant à lui de 6,56 pour les ouvrières et de 6,98 pour les employées. Nous pouvons cependant remarquer que ce taux est plus élevé chez les ouvrières pour les femmes de moins de 25 ans. La situation s'inverse lorsque nous analysons les tranches d'âges supérieures.

3. Régime général - Invalidité

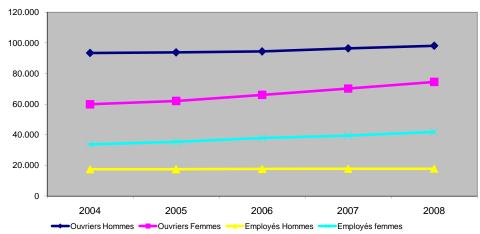
a. Effectif

Tableau 11 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

		2004	2005	2006	2007	2008
Ouvriers	Hommes	93.390	93.781	94.387	96.394	98.100
	Femmes	59.858	62.026	66.001	70.131	74.465
	Total	153.248	155.807	160.388	166.525	172.565
Employés	Hommes	17.454	17.491	17.629	17.767	17.821
, ,	Femmes	33.695	35.297	37.805	39.392	41.767
	Total	51.149	52.788	55.434	57.159	59.588
Total	Hommes	110.844	111.272	112.016	114.161	115.921
	Femmes	93.553	97.323	103.806	109.523	116.232
	Total	204.397	208.595	215.822	223.684	232.153
Evolution par rapport à	l'année précédente		2,05%	3,46%	3,64%	3,79%

Graphique 8 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques



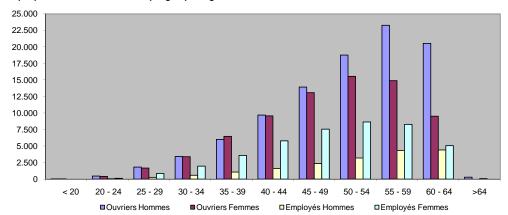
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre des années 2004 - 2008 est ventilé selon l'état social et le sexe. Entre 2004 et 2008, l'effectif des employées augmente en moyenne de 5,52% et celui des ouvrières de 5,62% alors que les pourcentages d'augmentation des effectifs masculins sont respectivement de 0,52% (employés) et 1,24% (ouvriers). L'évolution de l'effectif des invalides féminines s'explique notamment par l'allongement de l'âge de la retraite et l'augmentation du taux de participation des femmes sur le marché du travail.

Tableau 12 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2008

Groupe d'âge	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
< 20	4	3	0	0	7
20 - 24	449	390	36	119	994
25 - 29	1.803	1.654	259	830	4.546
30 - 34	3.415	3.382	576	1.951	9.324
35 - 39	5.985	6.462	1.065	3.576	17.088
40 - 44	9.687	9.568	1.577	5.780	26.612
45 - 49	13.910	13.072	2.341	7.548	36.871
50 - 54	18.772	15.535	3.185	8.627	46.119
55 - 59	23.267	14.898	4.325	8.277	50.767
60 - 64	20.537	9.501	4.398	5.059	39.495
>64	271	0	59	0	330
Total	98.100	74.465	17.821	41.767	232.153

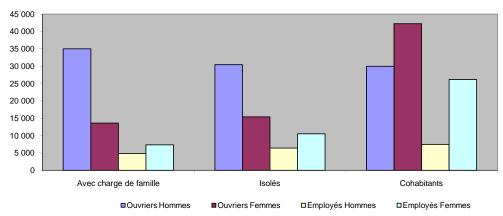
Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2008



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme nous le montrent le tableau 12 et le graphique 9, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente.

Graphique 10 - Nombre d'invalides indemnisés en 2008 ventilés selon la charge de famille



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme le montre le *graphique 10*, les ouvriers hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille par rapport aux ouvrières. Par contre, en ce qui concerne les employés, le nombre d'invalides indemnisés avec une charge de famille est presque équivalent entre les hommes et les femmes. De manière générale, les femmes invalides sont dans leur majorité indemnisées en tant que cohabitantes.

Tableau 13 - Effectif des invalides par groupe de maladie au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

Groupe de maladie	2004	2005	2006	2007	2008
1 Maladies infectieuses et parasitaires	1.951	1.952	1.969	2.024	2.108
2 Tumeurs	11.697	12.197	12.918	13.592	14.266
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	5.112	5.152	5.214	5.308	5.430
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	361	368	373	390	392
5 Troubles mentaux	66.031	68.272	70.833	74.054	78.112
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	12.817	13.024	13.450	13.821	14.347
7 Maladies de l'appareil circulatoire	19.744	19.517	19.415	19.372	19.216
8 Maladies de l'appareil respiratoire	6.125	5.868	5.749	5.664	5.562
9 Maladies de l'appareil digestif	6.048	5.973	5.971	6.052	6.143
10 Maladies des organes génito-urinaires	1.888	1.917	1.990	2.002	2.009
11 Complications de la grossesse et accouchement	305	339	389	436	510
12 Mal. de la peau et du tissu cellullaire sous-cutané	1.039	1.073	1.145	1.203	1.241
13 Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	51.850	52.951	55.441	58.032	60.595
14 Anomalies congénitales	1.439	1.442	1.449	1.510	1.536
15 Affections origine de la période périnatale	27	30	27	27	26
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	4.160	4.487	4.734	4.895	4.884
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	13.803	14.033	14.755	15.302	15.776
Non défini	0	0	0	0	0
TOTAL	204.397	208.595	215.822	223.684	232.153

Sur base de l'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, on établit une classification selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalide est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 5, 13 et 7. Les pourcentages d'invalides repris dans ces principaux groupes de maladie au 31 décembre 2008 sont respectivement de 33,65%, 26,10% et 8,28%.

Graphique 11 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2008

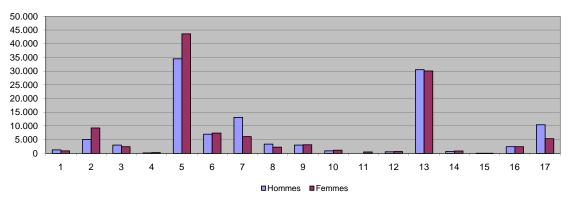


Tableau 14 - Effectif des invalides au 31 décembre 2008 par année du début de la maladie

Début de la maladie	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
1985 et avant	7.977	5.673	946	2.616	17.212
1986	1.065	755	176	410	2.406
1987	1.275	857	223	487	2.842
1988	1.382	1.024	211	534	3.151
1989	1.583	1.134	239	672	3.628
1990	1.779	1.292	286	723	4.080
1991	1.959	1.468	314	829	4.570
1992	2.168	1.577	374	890	5.009
1993	2.576	1.920	454	1.010	5.960
1994	2.822	1.962	461	1.121	6.366
1995	3.014	2.202	562	1.230	7.008
1996	3.304	2.397	628	1.250	7.579
1997	3.596	2.519	709	1.371	8.195
1998	4.044	2.811	710	1.644	9.209
1999	4.508	3.043	815	1.790	10.156
2000	4.897	3.340	925	2.000	11.162
2001	5.521	3.660	1.084	2.158	12.423
2002	5.600	3.881	1.103	2.266	12.850
2003	5.804	4.151	1.184	2.490	13.629
2004	6.007	4.673	1.183	2.727	14.590
2005	6.825	5.434	1.382	3.297	16.938
2006	8.444	7.768	1.567	3.899	21.678
2007	11.950	10.924	2.285	6.353	31.512
Total	98.100	74.465	17.821	41.767	232.153
and the second s	Discoules Commence of the	tartan a			

L'effectif des invalides au 31 décembre 2008 est cette fois ventilé selon l'année de début de la maladie. Les cas antérieurs à 1985 sont regroupés dans l'année 1985. L'effectif des invalides qui ont fait leur entrée en invalidité au cours de l'année 2008 est l'effectif repris dans la catégorie " l'année de début de maladie de 2007 ". Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès, ...)

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 15 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

			J	ours indemnisés		
		2004	2005	2006	2007	2008
Ouvriers	Hommes	28.585.264	28.468.469	28.495.318	28.923.219	29.419.743
	Femmes	18.010.140	18.363.862	19.212.986	20.223.113	21.442.092
	Total	46.595.404	46.832.331	47.708.304	49.146.332	50.861.835
Employés	Hommes	5.342.216	5.454.329	5.528.477	5.625.374	5.750.355
	Femmes	10.451.833	10.878.942	11.559.704	12.339.713	13.105.756
	Total	15.794.049	16.333.271	17.088.181	17.965.087	18.856.111
Subtotal		62.389.453	63.165.602	64.796.485	67.111.419	69.717.946
Divers		246	-327	1.258	-1.142	1.207
Total général		62.389.699	63.165.275	64.797.743	67.110.277	69.719.153
			1,24%	2,58%	3,57%	3,89%
				Dépenses		
		2004	2005	2006	2007	2008
Ouvriers	Hommes	1.038.766.153	1.062.734.611	1.087.268.796	1.123.689.505	1.206.384.896
	Femmes	517.711.291	542.866.471	581.266.548	626.904.104	708.151.910
	Total	1.556.477.444	1.605.601.082	1.668.535.344	1.750.593.609	1.914.536.806
Employés	Hommes	206.855.476	215.702.121	222.289.859	230.751.140	246.481.645
	Femmes	320.901.126	343.806.789	373.744.883	408.064.739	460.639.527
	Total	527.756.602	559.508.910	596.034.742	638.815.879	707.121.172
Subtotal		2.084.234.046	2.165.109.993	2.264.570.085	2.389.409.488	2.621.657.979
Divers		3.364	-5.528	2.759	9.705	135.221
Total général		2.084.237.410	2.165.104.465	2.264.572.844	2.389.419.193	2.621.793.199
			3,88%	4,59%	5,51%	9,73%
			Ind	demnité moyenne	•	
		2004	2005	2006	2007	2008
Ouvriers	Hommes	36,34	37,33	38,16	38,85	41,01
	Femmes	28,75	29,56	30,25	31,00	33,03
	Total	33,40	34,28	34,97	35,62	37,64
Employés	Hommes	38,72	39,55	40,21	41,02	42,86
	Femmes	30,70	31,60	32,33	33,07	35,15
	Total	33,41	34,26	34,88	35,56	37,50
Total général		33,41	34,28	34,95	35,60	37,61
Evolution par rapport à l'ann		2,60%	1,96%	1,88%	5,62%	
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques						

Le Tableau 15 donne les dépenses relatives à l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été

Il ressort clairement de ces chiffres que le nombre de jours indemnisés en invalidité est en constante augmentation depuis ces dernières années. Cette tendance peut notamment s'expliquer par divers facteurs tels que

- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Les titulaires concernées par ce relèvement restent donc plus longtemps à charge de l'assurance maladie. De plus, comme nous le montraient le tableau 4 et le graphique 1, le nombre d'invalides a tendance à croître à mesure que l'âge augmente.
- le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail. - le vieillissement de le population.

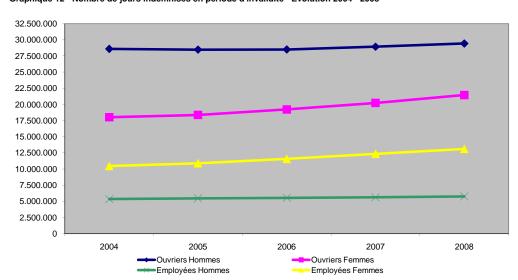
L'augmentation de 5,62% de l'indemnité moyenne entre 2007 et 2008 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2008:

- <u>1er janvier 2008:</u>
 * Augmentation des montants "minimum travailleur non régulier"
- * Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2%
- * Augmentation du taux d'indemnisation des invalides isolés de 50% à 53% du salaire perdu
- 1er mai 2008:

- Ter inial 2006:

 **Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2%
 1er juillet 2008:

 **Augmentation des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés
- 1er septembre 2008:
 Dépassement de l'indice pivot : indexation des prestations de 2%
- * Augmentation du plafond des revenus autorisés des personnes à charge qui permet à un cohabitant de bénéficier d'une indemnité pour isolé
- Augmentation du plation des revenus autorises des personnes à charge qui permet à un conabitant de beneficier d'une indefinité pour sole Revalorisation de 2% (minima exclus) des indemnités des titulaires dont l'incapacité de travail a débuté à partir du 1er septembre 1987 et au plus tard le 31 août 1993 (durée d'incapacité comprise entre 15 et 20 ans).
- Revalorisation de 2% (minima exclus) des indemnités des titulaires dont l'incapacité de travail a débuté à partir du 1er septembre 2001 et au plus tard le 31 août 2002 (durée d'incapacité atteint 6 ans).



Graphique 12 - Nombre de jours indemnisés en période d'invalidité - Evolution 2004 - 2008

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques Le nombre de jours indemnisés est lié à l'évolution de l'effectif des invalides.

B. REGIME DES INDEPENDANTS

1. Régime des indépendants - Incapacité primaire

a. Population assurée

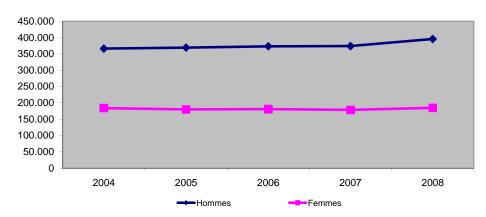
Tableau 1 - Effectif des titulaires indemnisables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

		2004	2005	2006	2007	2008
Indépendants &	Hommes	365.716	368.732	372.779	373.371	395.175
conjoints aidants	Femmes	183.747	179.387	180.577	178.024	184.368
	Total	549.463	548.119	553.356	551.395	579.543
Evolution par rapport à l'a	nnée précédente		-0,24%	0,96%	-0,35%	5,10%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des titulaires indemnisables primaires constitue la population des titulaires assurés en cas d'incapacité primaire. En 2008, l'effectif a augmenté de 28.148 titulaires (+5,10%) par rapport à l'exercice 2007.

Graphique 1 - Effectif des titulaires indemnisables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008



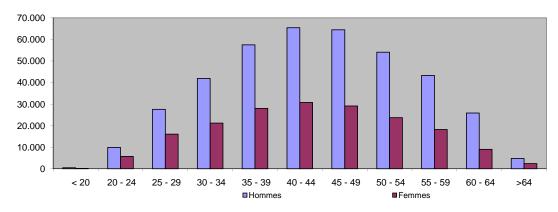
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif général des indépendants montre une évolution relativement constante entre 2004 et 2007. L'augmentation globale de 5,10% constatée en 2008 est visible sur ce graphique et en particulier chez les titulaires masculins.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2008

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 20	443	161	604
20 - 24	9.936	5.726	15.662
25 - 29	27.562	16.094	43.656
30 - 34	41.881	21.172	63.053
35 - 39	57.505	28.035	85.540
40 - 44	65.429	30.754	96.183
45 - 49	64.454	29.130	93.584
50 - 54	54.045	23.695	77.740
55 - 59	43.297	18.182	61.479
60 - 64	25.844	8.997	34.841
>64	4.779	2.422	7.201
Total	395.175	184.368	579.543

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2008



Le tableau 2 et graphique 2 représentent les titulaires indemnisables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés par sexe.

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 3 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

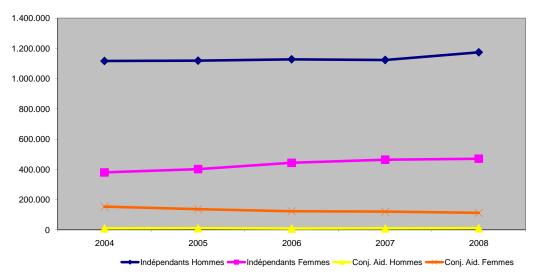
		2004	2005	2006	2007	2008
			Jo	urs indemnisés		
Indépendants	Hommes	1.116.645	1.119.018	1.127.925	1.123.774	1.174.228
	Femmes	379.775	401.638	443.201	463.661	470.634
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	1.496.420	1.520.656	1.571.126	1.587.435	1.644.862
Conjoints aidants	Hommes	9.576	10.506	8.506	9.652	10.640
	Femmes	153.616	136.114	122.890	120.398	111.940
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	163.192	146.620	131.396	130.050	122.580
Total général		1.659.612	1.667.276	1.702.522	1.717.485	1.767.442
Evolution par rapport à	l'année précédente		0,46%	2,11%	0,88%	2,91%
	•			Dépenses		
Indépendants	Hommes	28.825.477	29.473.513	30.068.002	34.040.212	39.352.606
	Femmes	9.147.639	9.876.056	11.024.816	12.782.879	14.361.346
	Régul.	-549.345	-487.733	-524.148	6.510	-784.050
	Total	37.423.771	38.861.837	40.568.670	46.829.600	52.929.902
Conjoints aidants	Hommes	225.343	257.690	215.335	270.475	320.227
	Femmes	3.623.446	3.270.142	3.012.470	3.294.486	3.342.393
	Régul.	-22.946	-2.640	-4.056	0	-18.403
	Total	3.825.843	3.525.192	3.223.749	3.564.961	3.644.218
Corrections des exercio	ces antérieurs					-13
Total général		41.249.614	42.387.029	43.792.419	50.394.561	56.574.107
Evolution par rapport à	l'année précédente		2,76%	3,32%	15,08%	12,26%
			Indemnité moy	enne (sans régulari	sations)	
Indépendants	Hommes	25,81	26,34	26,66	30,29	33,51
	Femmes	24,09	24,59	24,88	27,57	30,51
	Total	25,38	25,88	26,16	29,50	32,66
Conjoints aidants	Hommes	23,53	24,53	25,32	28,02	30,10
	Femmes	23,59	24,03	24,51	27,36	29,86
	Total	23,58	24,06	24,57	27,41	29,88
Total général		25,20	25,72	26,03	29,34	32,46
Evolution par rapport à	l'année précédente		2,05%	1,23%	12,70%	10,65%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire reconnu en incapacité de travail entre en période d'invalidité. Ce tableau donne les jours et les montants indemnisés de 2004 à 2008 pour des périodes d'incapacité primaire selon le type d'indépendants et le sexe.

En 2008, le nombre global de jours augmente de 49.957 (+2,91%) par rapport à 2007. Le nombre de jours indemnisés augmente de 57.427 (+3,62%) dans la catégorie des indépendants alors que ce nombre est en diminution chez les conjoints-aidants (-7.470 soit -5,74%). En 2007, l'indemnité moyenne avait augmenté de 12,70% notamment suite à la liaison des indemnités au minimum pension (régime indépendant) pour les titulaires avec charge de famille et isolés. Une augmentation relativement importante de l'indemnité moyenne (+10,65%) est également constatée en 2008. Cette augmentation trouve ici son origine dans les trois adaptations des prestations à l'indice santé et les deux augmentations des forfaits des titulaires en incapacité primaire.

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2004 - 2008



En 2006, le nombre de jours indemnisés augmente de 3,32% chez les indépendants et diminue de 10,38% dans la catégorie des conjoints aidants. En 2007, ce nombre de jours augmente de 1,04% chez les indépendants et diminue de 1,02% dans la catégorie des conjoints aidants. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à 1,62% et à -10,15% pour 2008.

c. Cas de maladie

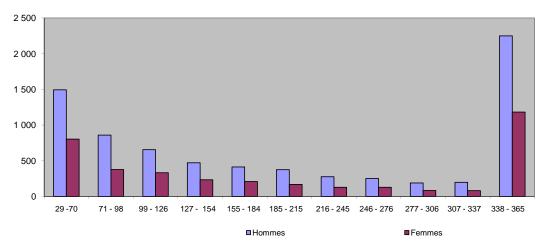
Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue Evolution 2004 - 2008

Durée en jours	2004	2005	2006	2007	2008
29 - 42 jours	557	579	637	571	551
43 - 56 jours	854	902	890	853	844
57 - 70 jours	815	863	882	854	898
71 - 98 jours	1.250	1.325	1.274	1.272	1.235
99 - 126 jours	970	950	984	974	985
127 - 154 jours	687	757	763	699	701
155 - 184 jours	622	588	597	605	619
185 - 215 jours	498	533	523	538	542
216 - 245 jours	395	388	416	403	401
246 - 276 jours	364	369	354	379	377
277 - 306 jours	241	294	269	290	269
307 - 337 jours	207	177	199	190	276
338 - 365 jours	3.401	3.615	3.590	3.640	3.428
Total	10.861	11.340	11.378	11.268	11.126
Evolution par rapport à l'anné	ée précédente	4,41%	0,34%	-0,97%	-1,26%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 4, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de l'année concernée peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de carence de un mois ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période d'un mois, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2008) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue



On constate que 20,61% des cas ont une durée d'incapacité comprise entre 29 et 70 jours et 11,10% une durée comprise entre 71 et 98 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. 30,81% des cas se retrouvent dans cette dernière durée d'incapacité. Ces titulaires entrent ensuite généralement dans la seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

N.B. La première période compte 41 jours, les autres environ 28.

Tableau 5 - Nombre de cas de maladie répartis par groupe d'âge - Evolution 2004 - 2008

Groupe d'âge	2004	2005	2006	2007	2008
< 20	4	6	4	9	5
20 - 24	158	167	170	174	190
25 - 29	542	528	534	537	545
30 - 34	877	841	870	779	816
35 - 39	1.149	1.198	1.164	1.176	1.142
40 - 44	1.472	1.530	1.561	1.580	1.467
45 - 49	1.659	1.705	1.838	1.738	1.764
50 - 54	1.780	1.998	1.838	1.893	1.876
55 - 59	2.035	2.184	2.111	2.106	1.987
60 - 64	1.112	1.113	1.231	1.216	1.281
>64	73	70	57	60	53
Total	10.861	11.340	11.378	11.268	11.126
Evolution par rapport à l'anné	e précédente	4,41%	0,34%	-0,97%	-1,26%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 5 donne l'évolution du nombre de cas indemnisés selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent. En 2006, on enregistre une augmentation de 0,34% par rapport à 2005. Entre 2006 et 2007, on constate une diminution de 0,97% après toute une période d'augmentation. En 2008, la tendance est toujours à la baisse avec une diminution de -1,26%.

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2008) répartis par groupe d'âge

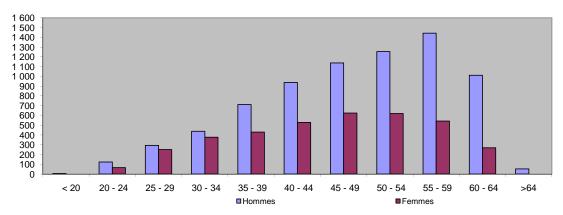


Tableau 6 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladies par 1 000 titulaires - Evolution 2004 - 2008

	2004	2005	2006	2007	2008	
		Durée moyen	ne d'indemnisation pa	ar cas		
Hommes	142,79	142,97	140,80	140,26	141,82	
Femmes	138,27	143,08	142,45	143,40	140,90	
Total	141,39	143,01	141,34	141,32	141,51	
Evolution par rapport à l'année précédente		1,14%	-1,17%	-0,01%	0,14%	
	No	mbre moyen de d	cas de maladie par 1 000 titulaires			
Hommes	20,48	20,91	20,60	20,03	18,76	
Femmes	18,35	20,24	20,48	21,28	20,13	
Total	19,77	20,69	20,56	20,44	19,20	
Evolution par rapport à l'année pre	4,67%	-0,61%	-0,61%	-6,06%		

Le tableau 6 donne la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire. Il faut analyser les chiffres en tenant compte de la période de carence qui est de un mois.

Ce tableau donne également le nombre moyen de cas de maladie pour 1.000 titulaires. Ainsi en 2008, sur 1.000 titulaires indépendants on enregistre 19,20 cas de maladie. Chez les hommes, on dénombre 18,76 cas de maladie pour 1.000 titulaires alors que ce nombre s'élève à 20,13 pour les femmes.

2. Régime des Indépendants - Maternité

a. Cas indemnisés et dépenses

Tableau 7 - Nombre de cas indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
En incapacité primaire			Cas		
Indépendantes	4.594	4.725	5.056	4.986	5.172
Conjointes aidantes	446	403	320	240	250
Total	5.040	5.128	5.376	5.226	5.422
Cas de maternité de titulaires invalides					
Indépendantes	11	11	12	11	14
Conjointes aidantes	1	0	0	0	0
Total	12	11	12	11	14
Evolution par rapport à l'année précédente		1,72%	4,85%	-2,80%	3,80%
Congé d'adoption					
Indé. + conj. aidantes				25	47
Evolution par rapport à l'année précédente					88,00%
En incapacité primaire			Dépenses		,
Indépendantes	8.982.517	9.508.198	10.354.587	11.189.912	14.210.018
Conjointes aidantes	876.825	805.476	644.280	538.069	676.360
Total	9.859.342	10.313.674	10.998.868	11.727.981	14.886.378
Cas de maternité de titulaires invalides					
Indépendantes	21.915	22.301	24.386	18.369	32.156
Conjointes aidantes	1.924	0	0	-1.924	0
Total	23.839	22.301	24.386	16.445	32.156
Evolution par rapport à l'année précédente		4,58%	6,65%	6,54%	27,03%
Congé d'adoption		,	,	,	,
Indé. + conj. aidantes				47.554	90.051
Evolution par rapport à l'année précédente					89,37%
En incapacité primaire		Inde	emnité moyenne		00,0170
Indépendantes	1 955,27	2 012,32	2 047,98	2 244,27	2 747,49
Conjointes aidantes	1 965,98	1 998,70	2 013,38	2 241,95	2 705,44
Total	1 956,22	2 011,25	2 045,92	2 244,16	2 745,55
Cas de maternité de titulaires invalides	,	, ,	,-	, -	-,
Indépendantes	1 992,23	2 027,34	2 032,15	1 669,90	2 296,89
Conjointes aidantes	1 924,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 986,55	2 027,34	2 032,15	1 494,99	2 296,89
Evolution par rapport à l'année précédente	,	2,43%	0,98%	-8,31%	34,86%
Congé d'adoption		_,	5,5575	-,	- 1,0070
Indé. + conj. aidantes				1.902	1.916
· ·				1.502	
Evolution par rapport à l'année précédente	-4-41-41				0,73%
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et	statistiques				

Le tableau 7 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires (période primaire), catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. En 2008, le nombre de cas a augmenté de 3,80% par rapport à l'année 2007.

L'indemnité moyenne du repos de maternité en incapacité primaire a augmenté de 22,34% entre 2007 et 2008. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'introduction d'une nouvelle mesure entrée en vigueur le 1er juillet 2007. A partir de cette date, la période de maternité constitue une période de repos de 8 semaines mais peut, au choix de la titulaire, être limitée à 6 ou 7 semaines. Cette période est prolongée d'une semaine en cas de naissance multiple. L'ancienne période était de 6 semaines (+1 semaine en cas de naissance multiple). Il est également à noter qu'un congé d'adoption a été introduit au 1er février 2007. On dénombre 25 cas de congé d'adoption en 2007 et 47 cas en 2008.

Graphique 6 - Nombre de cas - Evolution 2004 - 2008

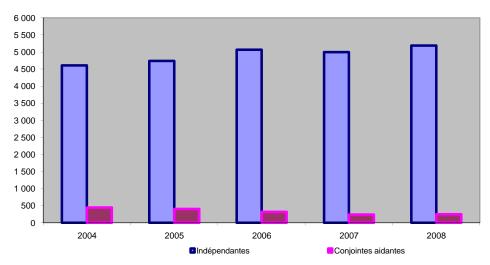


Tableau 8 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2004 - 2008

Groupe d'âge	2004	2005	2006	2007	2008
< 20	3	2	3	2	2
20 - 24	209	205	238	212	220
25 - 29	1.523	1.535	1.620	1.512	1.646
30 - 34	2.112	2.092	2.186	2.040	2.153
35 - 39	807	835	933	962	1.034
40 - 44	153	152	157	161	203
45 - 49	2	7	6	8	6
50 - 54	0	1	0	1	0
Total	4.809	4.829	5.143	4.898	5.264

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 8, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas de maternité qui se sont terminés en 2008 selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

3. Régime des Indépendants - Invalidité

a. Effectifs

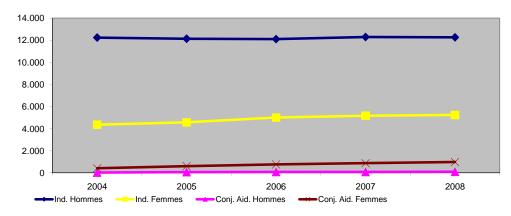
Tableau 9 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

		2004	2005	2006	2007	2008
Indépendants	Hommes	12.228	12.123	12.090	12.279	12.249
	Femmes	4.354	4.563	4.997	5.168	5.230
	Total	16.582	16.686	17.087	17.447	17.479
Conjoints aidants	Hommes	24	64	78	79	93
	Femmes	414	606	768	876	980
	Total	438	670	846	955	1.073
Total	Hommes	12.252	12.187	12.168	12.358	12.342
	Femmes	4.768	5.169	5.765	6.044	6.210
	Total	17.020	17.356	17.933	18.402	18.552
Evolution par rapport à l'année précédente			1,97%	3,32%	2,62%	0,82%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides enregistrés au 31 décembre est ventilé selon le type d'indépendants et le sexe. Il est également à noter que l'âge de la pension des femmes est passé de 63 à 64 ans en 2006. L'effectif des conjoints aidants a fortement augmenté en 2007, surtout chez les femmes (+14,06%). Cette tendance se maintient en 2008 avec une augmentation de 11,87% chez les femmes

Graphique 7 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

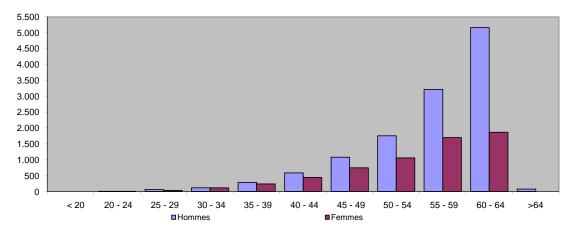


Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 10 - Effectif des invalides par groupe d'âge et par sexe au 31 décembre 2008

Groupe d'âge	Indépendants Hommes	Indépendants Femmes	Conj. Aidants Hommes	Conj. Aidants Femmes	Total
< 20	0	0	0	0	0
20 - 24	6	8	0	0	14
25 - 29	59	35	0	1	95
30 - 34	119	109	0	6	234
35 - 39	287	209	2	27	525
40 - 44	582	395	5	50	1.032
45 - 49	1.074	652	5	95	1.826
50 - 54	1.737	873	16	184	2.810
55 - 59	3.188	1.380	26	320	4.914
60 - 64	5.120	1.569	39	297	7.025
>64	77	0	0	0	77
Total	12.249	5.230	93	980	18.552

Graphique 8 - Effectif des invalides par groupe d'âge et par sexe au 31 décembre 2008



Comme on le constate à la lecture du tableau 10 et du graphique 8, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente.

Tableau 11 - Effectif des invalides par groupe de maladie au 31 décembre - Evolution 2004 - 2008

Groupe de maladie	2004	2005	2006	2007	2008
1 Maladies infectieuses et parasitaires	174	169	172	181	181
2 Tumeurs	1.411	1.518	1.625	1.770	1.837
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	483	488	499	478	450
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	24	27	26	32	31
5 Troubles mentaux	3.092	3.172	3.282	3.397	3.439
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	962	975	1.023	1.053	1.106
7 Maladies de l'appareil circulatoire	2.723	2.697	2.684	2.668	2.591
8 Maladies de l'appareil respiratoire	486	471	489	478	464
9 Maladies de l'appareil digestif	447	440	456	449	446
10 Maladies des organes génito-urinaires	149	154	149	148	160
11 Complications de la grossesse et accouchement	1	6	6	8	5
12 Mal. de la peau et du tissu cellullaire sous-cutané	97	99	99	107	105
13 Mal. du syst. ostéo-articul., des muscles et tissu conjonctif	4.625	4.694	4.897	5.052	5.157
14 Anomalies congénitales	72	72	71	68	78
15 Affections origine de la période périnatale	2	2	2	2	5
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	515	505	511	484	436
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	1.757	1.867	1.942	2.027	2.061
Total	17.020	17.356	17.933	18.402	18.552

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, est classé selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalide est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 13, 5 et 7. Au 31 décembre 2008, les pourcentages des invalides appartenant à ces différents groupes sont respectivement de 27,80%, 18,54% et 13,97%.

Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2008

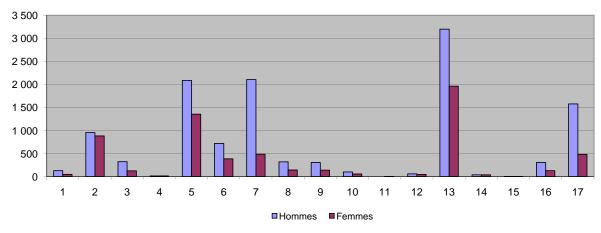


Tableau 12 - Effectif des invalides au 31 décembre 2008 par année du début de la maladie

Début I	Indépendants	Indépendants	Conjoints	Conjoints	Total
de la maladie	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1985 et avant	317	182	0	0	499
1986	76	41	0	0	117
1987	67	47		0	117
			0		
1988	88	37	0	0	125
1989	89	49	0	0	138
1990	109	59	0	6	174
1991	142	82	0	10	234
1992	157	88	0	3	248
1993	220	104	0	12	336
1994	244	114	1	14	373
1995	289	136	1	20	446
1996	314	138	0	11	463
1997	394	171	2	16	583
1998	455	152	3	12	622
1999	490	183	1	20	694
2000	580	211	0	15	806
2001	768	294	0	18	1.080
2002	850	328	2	26	1.206
2003	900	380	8	91	1.379
2004	1.030	425	30	182	1.667
2005	1.215	514	15	158	1.902
2006	1.479	656	7	168	2.310
2007	1.976	839	23	198	3.036
Total	12.249	5.230	93	980	18.552

L'effectif des invalides au 31 décembre 2008 est cette fois ventilé selon l'année de début de maladie. Les cas antérieurs à 1985 sont regroupés dans l'année 1985. Les invalides qui sont entrés en invalidité au cours de l'année 2008 sont repris dans l'effectif avec l'année de début de maladie de 2007. Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès...).

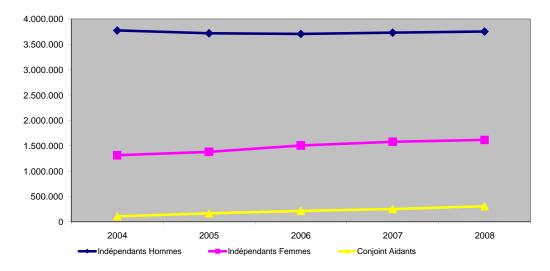
b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 13 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2004 - 2008

	2004	2005	2006	2007	2008	
	Jours indemnisés					
Indépendants						
Hommes	3.771.697	3.714.990	3.702.282	3.728.876	3.751.589	
Femmes	1.312.774	1.380.642	1.504.664	1.579.321	1.614.299	
Total	5.084.471	5.095.632	5.206.946	5.308.197	5.365.888	
Conjoints aidants						
Hommes	4.759	8.528	12.626	14.199	17.894	
Femmes	105.054	160.210	203.737	239.336	289.265	
Total	109.813	168.738	216.363	253.535	307.159	
Inconnu	256	0	0	0	0	
Total général	5.194.540	5.264.370	5.423.309	5.561.732	5.673.047	
Evolution par rapport à l'ann		1,34%	3,02%	2,55%	2,00%	
100 000		,-	Dépenses	,	,	
Indépendants			•			
Hommes	107.484.392	108.201.506	117.851.791	129.467.337	139.037.495	
Femmes	34.048.962	36.587.737	42.790.636	48.695.992	53.276.767	
Total	141.533.354	144.789.244	160.642.427	178.163.328	192.314.263	
Conjoints aidants						
Hommes	122.557	219.855	349.866	433.926	624.766	
Femmes	2.563.445	3.977.748	5.194.266	6.905.722	9.019.432	
Total	2.686.001	4.197.603	5.544.133	7.339.648	9.644.197	
Inconnu	2.816	0	0	0	0	
Total général	144.222.172	148.986.846	166.186.560	185.502.976	201.958.460	
Evolution par rapport à l'année	précédente	3,30%	11,54%	11,62%	8,87%	
Indemnité moyenne						
Indépendants			·			
Hommes	28,50	29,13	31,83	34,72	37,06	
Femmes	25,94	26,50	28,44	30,83	33,00	
Total	27,84	28,41	30,85	33,56	35,84	
Conjoints aidants						
Hommes	25,75	25,78	27,71	30,56	34,91	
Femmes	24,40	24,83	25,49	28,85	31,18	
Total	24,46	24,88	25,62	28,95	31,40	
Total général	27,76	28,30	30,64	33,35	35,60	
Evolution par rapport à l'année		1,93%	8,28%	8,85%	6,73%	
Sources : INAMI - Service des indemn	•	,	3,2070	5,5576	3,. 070	

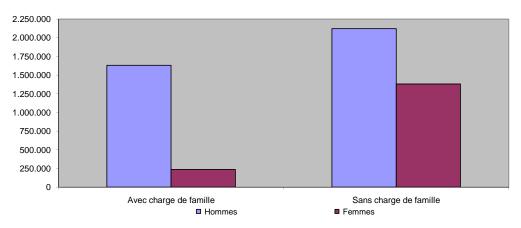
Le tableau 13 donne le nombre de jours et les montants indemnisés dans le cadre de l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Les montants journaliers d'indemnités octroyées sont des montants forfaitaires en fonction de la situation familiale de l'invalide qui suivent l'évolution de l'indice santé. La forte croissance des dépenses en 2006 par rapport à 2005 (+11,54%) est notamment due à la liaison au 1er janvier 2006 du forfait « avec arrêt d'entreprise » au montant minimum travailleur régulier en vigueur dans le régime général. En 2007, les dépenses augmentent de 11,62% par rapport à 2006 suite à la liaison des indemnités au minimum pension pour les titulaires avec charge de famille et isolés (minimum pension des travailleurs salariés pour les invalides ayant mis fin à leur entreprise et minimum pension des travailleurs indépendants pour les invalides n'ayant pas mis fin à leur entreprise). Pour rappel, une catégorie "cohabitant" a également été introduite au 1er janvier 2007. Cette tendance se poursuit en 2008 avec une augmentation de 8,87%. Cette augmentation s'explique notamment par les trois adaptations des prestations à l'indice santé intervenues en 2008 ainsi qu'à l'augmentation des forfaits. Par ailleurs, le plafond des revenus autorisés des personnes à charge qui perment à un cohabitant de percevoir un forfait isolé a été lui aussi été augmenté.

Graphique 10 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2004 - 2008



Le graphique 10 montre l'évolution des jours indemnisés en invalidité. En 2008, 66,13% des jours sont indemnisés à des hommes indépendants, 28,46% revenant aux indépendantes. Seuls 5,41% des jours sont octroyés aux conjoints-aidants.

Graphique 11 - Nombre de jours par sexe selon la charge de famille - Situation au 31 décembre 2008



Source : INAMI -Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme le montre le *graphique 11*, les hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille. Par contre, les femmes invalides perçoivent dans leur majorité une indemnité sans charge de famille.